



Communiqué final de la Septième réunion du Conseil d'Administration National (CAN) du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)

1. Le Mercredi, 03 Juillet 2019, s'est tenu à Kinshasa dans la salle Alpha de la MONUSCO HQ, la septième réunion du Conseil d'Administration National (CAN) du Fond de Cohérence pour la Stabilisation (FCS), sous la conduite de ses co-présidents, Son Excellence Monsieur le Ministre d'État, Ministre du Plan a.i, **YOHANÂN-KHÉPHAS ZEKPELE MO-NDOMBE** et le Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire General des Nations Unies (DSRSG/RC/HC) et Coordonnateur Résident, **M. DAVID MCLACHLAN-KARR**.
2. Cette réunion a connu la participation par Vidéo Conférence (VTC) des Représentants du Bureau du Fonds de Consolidation de la Paix à New York et des secrétariats techniques provinciaux des bureaux des Provinces du Nord- Kivu, Sud-Kivu et de la Province d'Ituri, respectivement à partir des villes de Goma, Beni, Bukavu et de Bunia.
3. La réunion a été introduite par les mots de bienvenues de Son Excellence Monsieur le Ministre d'État du Plan, **YOHANÂN-KHÉPHAS ZEKPELE MO-NDOMBE** et du Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies (DSRSG/RC/HC) et Coordonnateur Résident, **M. DAVID MCLACHLAN-KARR**.
4. Avant de présenter l'ordre du jour, Son Excellence **Monsieur YOHANÂN-KHÉPHAS ZEKPELE MO-NDOMBE**, le Ministre d'État, Ministre du Plan a.i a rappelé brièvement les matières abordées au cours de la 6^{ème} réunion tenue le 6 novembre 2018, à savoir :
 - i. Approbation des budgets d'appui aux cellules FCS et S&E du Secrétariat Technique ;
 - ii. Poursuite des discussions entre la Coordination nationale du STAREC et les bailleurs de fonds sur la possibilité d'un appui au fonctionnement des organes national et provinciaux du STAREC (montant fixe ou pourcentage du budget alloué aux projets) ;
 - iii. Approbation d'un montant maximum de 3.736.000 USD alloué à la province de l'Ituri pour le processus de démobilisation « FRPI », spécifiquement la réintégration des éléments « FRPI » aux conditions suivantes :
 - a. Cessation de toute violation des droits de l'Homme par les éléments FRPI ;
 - b. Vote d'une éventuelle loi d'amnistie qui devra exclure les actes de crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide ;
 - c. Signature par les Partis d'un accord qui respecte le droit international avant le mois de mai 2019;
 - d. Approbation par le Conseil d'Administration Provincial (CAP) de l'Ituri des documents de programme¹.
5. Les points ci-dessous étaient inscrits à l'ordre du jour :
 - i. Administration du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation :
 - a. Situation financière du FCS juin 2019
 - b. Budget de fonctionnement de l'Unité d'Appui de Gestion, présentation par le PNUD
 - c. Demande d'allocation pour \$3 millions pour le Nord Kivu (zone prioritaire de Kitshanga)
 - d. Réponse de la direction à l'évaluation externe du FCS : mise à jour sur le développement d'un projet d'appui technique au STAREC

¹ Parmi les conditions susmentionnées, deux n'ont pas encore été réalisées : le vote de la loi d'Amnistie par le Parlement et la signature de l'Accord entre le Gouvernement et la FRPI.

- e. UAS et ses fonctions clés
 - ii. Discussion sur:
 - a. La mise à jour sur les points stratégiques et programmatiques par Province
 - b. Le rapport consolidé FCS de 2018.
6. Aux termes de cette réunion, les décisions suivantes ont été prises :
- i. L'approbation des couts direct d'AG de \$159,576 USD ne sera fait qu'une fois la documentation complète reçue dont un budget détaillé. L'approbation sera faite électroniquement par le CAN.
 - ii. Approbation de l'allocation pour la zone prioritaire de Kitshanga d'un maximum de \$3,000,000 USD « pour des activités socio-économiques et de réintégration sociale des jeunes-à-risque et le nombre important d'ex-combattants enregistrés, la mobilisation des groupes de jeunes et des leaders de la jeunesse pour les processus de paix, ainsi que des préparations pour un « DDR local » dans la zone avec une forte implication des femmes et des jeunes filles ».
7. Le Secrétariat Technique National de l'ISSSS a présenté une synthèse de l'évaluation externe du FCS conduite en fin de 2018 ainsi que certaines des recommandations formulées par la réponse du management du FCS adressée aux membres du CAN.
8. Lors de sa présentation sur sa fonction d'Agent de Gestion, le PNUD a identifié les défis suivants :
- Besoin de réduction du délai de justification des avances ;
 - Besoin de réduction des irrégularités dans le remplissage de rapport FACE, y compris la possibilité d'envoyer un expert finance PNUD à Goma en vue d'organiser des formations pour les ONGI.
9. Points de suivis :
- i. Partager le rapport financier et narratif du PNUD avec les membres du CAN ;
 - ii. Clarifier si le PNUD peut partager les micro-évaluations et les audits avec les bailleurs ;
 - iii. Justifier le dépassement de 103.58% de budget d'Agent de Gestion (PNUD) ainsi que le taux de dépense du budget s'élevant à 159,576 USD transféré au PNUD en mars 2019 ;
 - iv. Préciser la coordination entre la section DDR de la MONUSCO et le Secrétariat Technique de l'ISSSS sur les projets de Réduction de Violence Communautaires (CVR) et la programmation ISSSS ;
 - v. Partager, lors des réunions futures du CAN, le progrès de la mise en œuvre des points d'action par le Secrétariat Technique tels que décrits dans la réponse du management du FCS à l'évaluation externe.

la septième réunion du CAN

Fait à Kinshasa, le 9 août 2019

Monsieur DAVID MCLACHLAN-KARR



**Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire
Général des Nations Unies (DSRSG/RC/HC)
et Coordonnateur Résident**

**Son Excellence Monsieur YOHANÂN-
KHÉPHAS ZEKPELE MO-NDOMBE**



Ministre d'État, Ministre du Plan a.i

Communiqué final de la Septième réunion du Conseil d'Administration National (CAN) du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)

1. Le Mercredi, 03 Juillet 2019, s'est tenu à Kinshasa dans la salle Alpha de la MONUSCO HQ, la septième réunion du Conseil d'Administration National (CAN) du Fond de Cohérence pour la Stabilisation (FCS), sous la conduite de ses co-présidents, Son Excellence Monsieur le Ministre d'État, Ministre du Plan a.i, **YOHANÂN-KHÉPHAS ZEKPELE MO-NDOMBE** et le Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire General des Nations Unies (DSRSG/RC/HC) et Coordonnateur Résident, **M. DAVID MCLACHLAN-KARR**.
2. Cette réunion a connu la participation par Vidéo Conférence (VTC) des Représentants du Bureau du Fonds de Consolidation de la Paix à New York et des secrétariats techniques provinciaux des bureaux des Provinces du Nord- Kivu, Sud-Kivu et de la Province d'Ituri, respectivement à partir des villes de Goma, Beni, Bukavu et de Bunia.
3. La réunion a été introduite par les mots de bienvenus de Son Excellence Monsieur le Ministre d'État du Plan, **YOHANÂN-KHÉPHAS ZEKPELE MO-NDOMBE** et du Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies (DSRSG/RC/HC) et Coordonnateur Résident, **M. DAVID MCLACHLAN-KARR**.
4. Avant de présenter l'ordre du jour, Son Excellence **Monsieur YOHANÂN-KHÉPHAS ZEKPELE MO-NDOMBE**, le Ministre d'État, Ministre du Plan a.i a rappelé brièvement les matières abordées au cours de la 6^{ème} réunion tenue le 6 novembre 2018, à savoir :
 - i. Approbation des budgets d'appui aux cellules FCS et S&E du Secrétariat Technique ;
 - ii. Poursuite des discussions entre la Coordination nationale du STAREC et les bailleurs de fonds sur la possibilité d'un appui au fonctionnement des organes national et provinciaux du STAREC (montant fixe ou pourcentage du budget alloué aux projets) ;
 - iii. Approbation d'un montant maximum de 3.736.000 USD alloué à la province de l'Ituri pour le processus de démobilisation « FRPI », spécifiquement la réintégration des éléments « FRPI » aux conditions suivantes :
 - a. Cessation de toute violation des droits de l'Homme par les éléments FRPI ;
 - b. Vote d'une éventuelle loi d'amnistie qui devra exclure les actes de crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide ;
 - c. Signature par les Partis d'un accord qui respecte le droit international avant le mois de mai 2019;
 - d. Approbation par le Conseil d'Administration Provincial (CAP) de l'Ituri des documents de programme¹.
5. Les points ci-dessous étaient inscrits à l'ordre du jour :
 - i. Administration du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation :
 - a. Situation financière du FCS juin 2019
 - b. Budget de fonctionnement de l'Unité d'Appui de Gestion, présentation par le PNUD
 - c. Demande d'allocation pour \$3 millions pour le Nord Kivu (zone prioritaire de Kitshanga)
 - d. Réponse de la direction à l'évaluation externe du FCS : mise à jour sur le développement d'un projet d'appui technique au STAREC

¹ Parmi les conditions susmentionnées, deux n'ont pas encore été réalisées : le vote de la loi d'Amnistie par le Parlement et la signature de l'Accord entre le Gouvernement et la FRPI.

- e. UAS et ses fonctions clés
- ii. Discussion sur:
 - a. La mise à jour sur les points stratégiques et programmatiques par Province
 - b. Le rapport consolidé FCS de 2018.
6. Aux termes de cette réunion, les décisions suivantes ont été prises :
 - i. L'approbation des couts direct d'AG de \$159,576 USD ne sera fait qu'une fois la documentation complète reçue dont un budget détaillé. L'approbation sera faite électroniquement par le CAN.
 - ii. Approbation de l'allocation pour la zone prioritaire de Kitshanga d'un maximum de \$3,000,000 USD « pour des activités socio-économiques et de réintégration sociale des jeunes-à-risque et le nombre important d'ex-combattants enregistrés, la mobilisation des groupes de jeunes et des leaders de la jeunesse pour les processus de paix, ainsi que des préparations pour un « DDR local » dans la zone avec une forte implication des femmes et des jeunes filles ».
7. Le Secrétariat Technique National de l'ISSSS a présenté une synthèse de l'évaluation externe du FCS conduite en fin de 2018 ainsi que certaines des recommandations formulées par la réponse du management du FCS adressée aux membres du CAN.
8. Lors de sa présentation sur sa fonction d'Agent de Gestion, le PNUD a identifié les défis suivants :
 - Besoin de réduction du délai de justification des avances ;
 - Besoin de réduction des irrégularités dans le remplissage de rapport FACE, y compris la possibilité d'envoyer un expert finance PNUD à Goma en vue d'organiser des formations pour les ONGI.
9. Points de suivis :
 - i. Partager le rapport financier et narratif du PNUD avec les membres du CAN ;
 - ii. Clarifier si le PNUD peut partager les micro-évaluations et les audits avec les bailleurs ;
 - iii. Justifier le dépassement de 103.58% de budget d'Agent de Gestion (PNUD) ainsi que le taux de dépense du budget s'élevant à 159,576 USD transféré au PNUD en mars 2019 ;
 - iv. Préciser la coordination entre la section DDR de la MONUSCO et le Secrétariat Technique de l'ISSSS sur les projets de Réduction de Violence Communautaires (CVR) et la programmation ISSSS ;
 - v. Partager, lors des réunions futures du CAN, le progrès de la mise en œuvre des points d'action par le Secrétariat Technique tels que décrits dans la réponse du management du FCS à l'évaluation externe.

la septième réunion du CAN

Fait à Kinshasa, le 9 août 2019

Monsieur DAVID MCLACHLAN-KARR



**Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire
Général des Nations Unies (DSRSG/RC/HC)
et Coordonnateur Résident**

**Son Excellence Monsieur YOHANÂN-
KHÉPHAS ZEKPELE MO-NDOMBE**



Ministre d'État, Ministre du Plan a.i